REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 458/11/2026

A LA SOCIETE PKM SERVICES SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 039/GOUV/DR/CGPMP/SP/DAOR 008/2025, conclu avec le Ministère du Développement Rural, pour un montant total hors taxe dollars américains vingt-sept millions cent cinquante-neuf mille sept cent vingt-cinq (USD 27 159 725) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cent nonante mille cent dix-huit, huit centimes (USD 190 118 ,08), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 20/11/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Me. Cloude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000458